



ÉCLAIREUSES ♦ ÉCLAIREURS
DE FRANCE

RAPPORT D'ACTIVITES DE L'ANNÉE 2022

RAPPEL DES PRINCIPES DE L'ASSOCIATION :

Les Eclaireuses et Eclaireurs de France sont une association de scoutisme laïque œuvrant pour l'éducation de la jeunesse au travers des valeurs suivantes :

- *Laïcité,*
- *Coéducation,*
- *Démocratie,*
- *Solidarité,*
- *Ecocitoyenneté.*

La mise en œuvre des projets d'activités réalisés au cours de l'année pour les enfants et jeunes s'est inscrite dans le cadre du projet pédagogique établi en harmonie avec les finalités précédemment décrites.

LE PUBLIC CONCERNE :

L'association s'adresse en priorité aux enfants et jeunes. Les projets sont mis en place pour eux ainsi que les moyens pour y parvenir. Ils participent aux activités en qualité de « **membres actifs** ». La cotisation est versée en début d'année et permet l'accès à toutes les activités ainsi que la réception des revues éditées par l'association. Elle comporte en outre une assurance responsabilité civile, défense, indemnisation des dommages corporels, dommages aux biens des participants, secours protection juridique et assistance. La période de référence de l'adhésion va du 1^{er} septembre au 31 août.

L'association accueille également des adultes qui adhèrent en qualité de « **membres actifs responsables** ». Ce sont les personnes qui organisent et animent les activités, veillent à l'atteinte des objectifs éducatifs de l'association et assurent la gestion ou le suivi du fonctionnement du groupe tout au long de l'année.

Des enfants peuvent participer à titre occasionnel à des activités. Ils ne sont pas comptabilisés dans les effectifs, n'ayant pas la qualité de membres actifs. C'est le cas lors de certaines activités ouvertes : week-end sous tentes, portes ouvertes, journée rencontres. A l'issue de ces activités, certains participants décident de devenir membres actifs de l'association.

LES ACTIVITES :

Les participants aux activités comptaient cette année sept lutins (6 et 7 ans), quinze louveteaux (8 à 11 ans), quatorze éclaireurs (11 à 15 ans) et trois aînés (15-17 ans), encadrés par 3 animateurs et 2 dirigeants. D'autres

adultes faisaient partie de l'équipe de groupe, prenant en charge d'autres missions. Au total, le nombre de cartes prises s'est élevé à 47, soit une diminution de 12 par rapport à 2021. Cette baisse est due à la limitation des effectifs en raison d'un manque persistant d'encadrement. C'est la deuxième année consécutive que nous sommes confrontés à ce genre de problème qui a plusieurs causes : nos jeunes quittent la région après le BAC pour étudier dans des filières spécialisées non offertes sur la métropole dijonnaise, la situation sanitaire due au Covid 19 n'a pas permis d'organiser des formations d'animateurs et le recrutement n'a donc pas pu se faire par ce biais au cours des deux dernières années. Il semblerait aussi que l'engagement bénévole ait subi de plein fouet les effets de la crise sanitaire.

Les activités des dimanches se sont déroulées de septembre à juillet, avec des adaptations en fonction des protocoles sanitaires. Elles ont eu lieu dans les environs des locaux (Parc naturel de la Combe aux Fées, Peute Combe, collines près du lac Kir, combes près de Plombières et de Daix). Par mauvais temps, les activités étaient recentrées sur les locaux de la Combe Valton. Elles ont été construites en lien avec nos projets et nos objectifs pédagogiques : « Développer la connaissance du scoutisme et de l'association », « Permettre aux enfants et jeunes d'être acteurs de leurs activités et de leurs projets » et « participer à la vie de la commune ».

La célébration des 45 ans de la SLA prévu initialement en mars 2020, puis reporté en 2021 avait été annulé, en raison des mesures. Une journée de rencontres a été organisée en mai à l'occasion de la remise de la médaille d'or de la jeunesse, des sports et de l'engagement bénévole à l'un de nos responsables et de la remise des buchettes du scoutisme à une autre. Les éclaireuses et éclaireurs ayant participé au camp national Pologne ont exposé leurs réalisations sur la mémoire et la paix, fruit d'un travail de recherche intense. Nous avons eu le plaisir et l'honneur d'accueillir lors de cette journée Monsieur le Maire de Talant, Monsieur le député de la circonscription ainsi que Madame et Monsieur les conseillers départementaux du canton de Talant.

Plusieurs week-ends sous tentes ont été organisés à Bèze. Ces week-ends ont été l'occasion de permettre aux enfants de découvrir ou de se perfectionner dans différentes techniques de scoutisme. Un week-end d'hiver a également été organisé à Arcenant sur le thème d'Halloween. Une sortie neige au chalet du Planet, situé à proximité des Rousses dans le Haut-Jura, a eu lieu en février.

Les EEDF ont participé à **la vie de la commune** en s'investissant au salon de l'animation et lors de la « Grande fête », cette dernière où ils ont tenu un stand de jeux fabriqués par les enfants. Comme chaque année, le groupe a apporté son soutien à l'AFM Téléthon en vendant des produits fabriqués par les familles d'éclaireurs dans le centre commercial du Belvédère.

En tant qu'association complémentaire de **l'éducation nationale**, le groupe présente ses actions auprès de l'académie. L'équipe de responsables a contribué à la création d'un répertoire d'activités par le biais de la rédaction de « fiches action » diffusées au rectorat.

Un dossier a été monté pour obtenir le label « Colos apprenantes » comme les années précédentes. Ce dossier semble avoir été oublié par l'administration et le label n'a pas été obtenu. Des parents ont donc renoncé à inscrire leurs enfants sur le séjour d'été. Ceci explique la baisse importante des recettes pour participation aux activités et camps par rapport aux années précédentes. Ce dossier a finalement été traité en octobre par l'administration et une dotation de 6000 € nous a été attribuée.

La CAF n'a pas renouvelé la convention de prestation de service ordinaire. Une démarche a été engagée pour renouveler cette convention mais aucune réponse n'a été reçue au jour de la rédaction de ce compte rendu.

Un grand camp d'été a été organisé du 15 au 29 juillet à Pléhérel-Plage, commune de Fréhel, dans les Côtes-d'Armor. Il faisait suite à une demande des participants de réaliser un camp de groupe contrairement au camp de regroupement de l'année précédente. Il a donc fallu mettre en place une équipe nouvelle pour l'animation de ce séjour, ce qui s'est fait tardivement, 3 jeunes stagiaires ayant été recrutés sur le stage BAFA

organisé pendant les vacances de printemps à Arcenant. L'équipe était donc composée d'un directeur, un intendant, 2 titulaires BAFA et 3 stagiaires BAFA. Les objectifs de ce séjour étaient d'assurer la pérennité du groupe au-delà du séjour, apprendre à camper et vivre en équipes, favoriser l'épanouissement des enfants par les échanges, la coopération et le respect, développer la capacité des jeunes à vivre dans la nature et à respecter leur environnement. Le projet d'éducation était basé sur une auto-éducation collective. L'ensemble des participants a participé à l'élaboration des repas, à la mise de table, la vaisselle, le nettoyage du lieu de camp et aux divers autres services de la vie collective. Les jeunes de plus de 11 ans ont participé à une « exploration », sortie en autonomie de 3 jours hors du camp, à la découverte des paysages environnants. Ils ont ainsi pu développer leur capacité à coopérer, mais ils ont également gagné en autonomie en apprenant à faire des menus équilibrés, à faire les achats dans les magasins, à s'exprimer en rencontrant les élus ou habitants pour trouver des lieux d'hébergements.

Des grands jeux, jeux en forêt, veillées, activités de plage, baignades et randonnées ont également été organisés.

LES RESPONSABLES :

L'équipe pédagogique.

La tâche des animateurs est prenante et complexe, ce qui peut expliquer partiellement les difficultés que nous rencontrons pour recruter des animateurs bénévoles. Les animateurs sont appelés « responsables » dans le cadre de l'association, ils ont pour rôle de préparer et mettre au point les projets d'activités en dehors des horaires d'accueil des enfants. La préparation de ces activités se fait au cours de réunions d'animateurs, par moyens dématérialisés ou réunions physiques au local. Depuis la crise sanitaire, les réunions se font essentiellement de manière dématérialisée, visios ou réseaux sociaux. A ce travail, il faut ajouter le temps nécessaire à l'administration et la gestion : création et diffusion des circulaires, comptabilité, achats de matériel éducatif ainsi que l'entretien courant des locaux et du matériel, l'intendance pour les activités nécessitant la fourniture de repas, les contacts avec les autres associations ou avec d'autres interlocuteurs dans le cadre de projets particuliers. Chaque année, la gestion du local et son entretien occupent une part importante dans l'engagement de nos bénévoles, afin de répondre aux obligations et protocoles sanitaires.

Les animateurs doivent se former pour pouvoir proposer des activités de qualité et adaptées à l'âge de chaque enfant ou jeune. La législation régissant les centres d'accueil de scoutisme impose des quotas d'animateurs formés, en cours de formation et non formés, ces derniers ne devant pas dépasser un pourcentage de 20% de l'effectif encadrant. Il faut organiser les activités pour permettre à ces jeunes d'accéder à l'animation tout en respectant ces contraintes. Des stages leur sont proposés aux cours de certains week-ends et pendant les petites vacances (dans le cadre de la législation du scoutisme ainsi que du BAFA ou du BAFD). Depuis le début de la crise sanitaire, une importante réduction du nombre de stagiaires BAFA est relevée et freine le recrutement, malgré la réalisation de diverses campagnes de communication. Les stagiaires BAFA ayant réalisé leurs stages pratiques sur notre camp d'été partent pour leurs études loin de la région (Toulouse) et ne pourront donc pas participer à l'animation des activités d'année. Ils pensent cependant pouvoir rejoindre l'équipe d'animation du prochain camp. Par ailleurs, des formations complémentaires sont régulièrement proposées en interne par l'échelon régional.

Comme indiqué précédemment, l'éloignement géographique de la plupart des responsables, que ce soit pour leurs études ou pour l'entrée dans la vie active, freine la poursuite de leur engagement au sein de l'association. Le nombre d'animateurs engagé dans l'association diminue ainsi chaque année et a atteint un seuil difficilement tenable. Les campagnes de recrutement menées n'ont pas permis d'améliorer la situation. Notre Structure Locale d'Activités comporte une équipe de direction très engagée mais également affectée par les difficultés mentionnées précédemment. Nous sommes conscients que l'avenir du groupe dépend du recrutement de nouvelles personnes tant pour l'animation et la direction que pour la gestion du groupe. Les

parents sont étroitement associés aux problématiques et invités à s'investir pour permettre à leurs enfants de vivre pleinement le scoutisme laïque.

Ainsi, notre structure locale d'activités comptait pour l'année scolaire 2021-2022 :

- 2 titulaires BAFD et DSF (Directeur Scoutisme Français),
- 2 titulaires BAFA,
- 3 stagiaires BAFA.

Aucune rémunération de quelque nature que ce soit n'est versée aux responsables en contrepartie de leur participation. Cet engagement bénévole permet de proposer des activités pour un coût faible pour les familles. La valorisation du bénévolat représente une somme de **8 194€51**.

Les autres adultes participant à la vie du groupe.

Des parents et des personnes intéressées par les objectifs éducatifs et les valeurs de l'association sont régulièrement présents et aident le groupe lors de manifestations telles que le salon de l'animation, la « Grande fête » ou encore le Téléthon. Ils participent aussi à la communication, à la gestion, à l'entretien et la valorisation des locaux de la Combe Valton et du terrain d'aventure de Bèze au travers de journées de travaux ou encore à la maintenance en parfait état du matériel. Leur implication permet aux activités de se dérouler dans de bonnes conditions et d'atteindre les objectifs fixés dans le projet pédagogique.

LE BUDGET :

Le budget géré par le groupe découle des besoins spécifiques aux associations de scoutisme qui doivent à la fois financer les activités, gérer les locaux, aider les responsables à se former et organiser des séjours en totale autonomie, ce qui suppose un important matériel d'administration, de camping, de cuisine et d'activités. Permettre aux participants de sortir du milieu urbain implique aussi la participation à la gestion d'investissements en copropriété avec d'autres groupes (centre d'hébergement d'Arcenant, chalet de montagne du Planet près des Rousses). Par ailleurs, le souci de solidarité qui nous anime a conduit à mettre en place un fond de solidarité pour permettre aux jeunes de participer à des activités de coût modique d'une part (nos séjours sont proposés à des tarifs parmi les plus bas du marché avec des contenus privilégiant l'activité à l'activisme) et d'accorder des aides pour des cas difficiles d'autre part.

La fragilité et l'usure du matériel nécessitent la présence d'un fonds de roulement devant permettre le remplacement immédiat de matériel amorti encore utilisé qui pourrait être détérioré (tentes d'activités ou de couchage, par exemple), comme ce fut le cas lors de tempêtes, d'actes de vandalisme ou autres faits inattendus. L'investissement de parents au sein de l'équipe de groupe a permis de prendre en charge de façon efficace la gestion du matériel et les tentes ont ainsi été conservées en bon état pour un coût modique.

Le groupe participe aux frais de formation des responsables qui s'engagent à participer aux activités et aux camps, en fonction de leur investissement réel.

Les amortissements restent assez bas du fait de l'amortissement achevé de plusieurs gros matériels qui n'ont pas été renouvelés compte-tenu de leur état encore très satisfaisant, ceci est rendu possible par le respect du matériel par les participants et de l'entretien strict mis en œuvre par les responsables du matériel. Néanmoins, l'évolution des normes et des obligations nous conduit régulièrement à devoir investir dans de nouveaux matériels.

La subvention reçue provient de la ville de Talant : subvention de fonctionnement : 4000,00 €.

L'association a également reçu le label « colos apprenantes » pour ses séjours organisés en 2020 et 2021. Un conventionnement a été établi avec le département permettant le départ de 15 enfants gratuitement en 2021. Le dossier déposé pour 2022 n'était pas traité au moment du départ du séjour et restait en instance début septembre.

Une réserve financière est bloquée sur la Caisse d'Auto-Trésorerie de l'Association (CAT). Les difficultés actuelles de la structure nationale dues en grande partie au désengagement de l'Etat (suppression de subventions importantes) avaient conduit à la mise en place d'un plan de redressement et de licenciements de salariés. Les fonds bloqués sur les CAT ne peuvent pas être réinvestis pour le moment et ne peuvent pas générer d'intérêts. En cas de besoin d'investissement important, une demande peut être adressée par la structure locale au siège pour trouver le moment opportun au déblocage de fonds. Selon le montant, une autorisation du Comité Directeur peut être requise par délibération de celui-ci.

Il est à noter que l'exercice comptable correspond à l'année civile à la suite d'une décision prise par l'Assemblée Générale de l'Association bien que les activités soient organisées en année scolaire.

LES EFFECTIFS :

La demande d'adhésions est en forte hausse. Cependant, l'effectif reste volontairement maîtrisé du fait du taux d'encadrement nécessaire lors des activités en cours d'année et des limites imposées par la taille des locaux. Une liste d'attente est établie et les familles seront contactées si l'effectif d'encadrement évolue de manière positive.

L'effectif de l'équipe d'animation reste largement insuffisant pour les sorties du dimanche dont la fréquence est restée située aux environs de deux fois par mois. Des demandes de postes salariés sont reçues au cours de l'année, mais ces candidats n'acceptent pas de devenir bénévoles au sein de la structure.

LES LOCAUX :

Les locaux sont situés dans un terrain accidenté très apprécié des enfants en raison des possibilités d'activités originales qu'il permet. La présence de végétation permet aux enfants de construire des cabanes et le terrain nous a permis de réaliser des plantations ou des installations comme des hôtels à insectes ou des nichoirs à oiseaux. Les salles permettent de se replier en cas de pluie pour faire des activités d'intérieur.

Les locaux ont besoin de rénovation côté peintures et sols il est prévu d'entrer en contact avec les services de la mairie pour voir le problème, les participants, responsables ou parents étant prêts à s'investir pour améliorer l'ensemble.

Une source traverse notre terrain et son débit était régulier jusqu'à l'hiver 2021. Les parents et responsables étaient intervenus pour améliorer l'écoulement de la source hors des locaux et des travaux sont à envisager pour la canaliser au mieux.

Il est regrettable de noter que nos locaux ont fait l'objet d'actes de vandalisme, au cours de l'été. Ceux-ci ont été signalés à la Police municipale ainsi qu'aux services de la Mairie. Une fenêtre a été cassée. Les services techniques ont procédé rapidement à sa réparation et devraient prochainement renforcer les dispositifs anti-intrusions.

L'AVENIR :

Les projets menés au cours des dernières années ont remporté une très bonne adhésion des participants, malgré le fait que certains n'ont pu être réalisés en raison des crises sanitaires que nous avons traversées. Comme évoqué précédemment les activités que nous proposons sont possibles grâce à notre local, à ses

EEDF TALANT – Groupe Charles Granvigne - Combe Valton - 21240 TALANT - Tél. : 03 80 55 34 83

Internet : www.eedftalant.fr ; E-mail : contact@eedftalant.fr

atouts et sa localisation. Toutefois, des travaux importants doivent se poursuivre pour le maintenir en état.

Les demandes d'inscriptions à chaque rentrée sont de plus en plus importantes sans autre action de promotion que la participation au salon de l'animation, ce qui démontre l'adhésion du public aux valeurs défendues par l'association et l'intérêt porté à ce genre de manifestation. Cependant, le manque d'encadrement récurrent est un frein important pour la réalisation des activités. Une nouvelle organisation est envisagée afin de proposer des activités adaptées à chaque âge en prenant en compte le manque de responsable d'animation. Cette nouvelle organisation entrainera certainement une diminution de la fréquence des activités par tranche d'âge ainsi qu'une demande de plus grande autonomie pour les jeunes éclaireurs et aînés (renforcement des sorties en autonomie). L'engagement des parents au sein de l'association est à renforcer, afin d'alléger la charge de travail des responsables d'animation. Il va être essentiel de former rapidement des bénévoles à la fois aux fonctions d'animation, à la méthode scout, mais aussi aux fonctions de direction. Cette année, il faudra également élire un nouveau ou une nouvelle responsable de la SLA. L'échelon régional et national de l'association ont été alertés des difficultés de recrutement rencontrées par la SLA de Talant.

Talant, le 9 septembre 2022

Denis BEUCHOT

Trésorier régional

Chargé de la SLA TALANT GRANVIGNE

Document actualisé le 11/11/2022.